

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS
Amnesty International condamne l'attentat-suicide

Index AI : MDE 15/076/2003
EFAI

Mercredi 20 août 2003

FLASH

Amnesty International condamne dans les termes les plus forts l'attentat-suicide qui a provoqué la mort de 20 personnes, dont des enfants, et en a blessé de très nombreuses autres dans un bus à Jérusalem la nuit dernière.

« *Les groupes armés palestiniens doivent mettre fin immédiatement à de tels crimes et à la stratégie consistant à prendre délibérément les civils pour cibles* », a déclaré l'organisation. Selon certaines informations, le *Hamas* et le *Djihad* islamique, deux des principaux groupes armés palestiniens, auraient tous deux revendiqué la responsabilité de cet attentat.

Les homicides délibérés et répétés sur la personne de civils perpétrés par des membres des groupes armés palestiniens dans le cadre d'une stratégie visant les civils constituent des crimes contre l'humanité.

Ce dernier attentat porte à plus de 770 le nombre d'Israéliens tués par des groupes armés palestiniens depuis le début de l'Intifada (soulèvement palestinien) en septembre 2000. La plupart des victimes étaient des civils et 90 d'entre elles étaient des enfants.

Pendant la même période, l'armée et les forces de sécurité israéliennes ont tué plus de 2 100 Palestiniens, parmi lesquels plus de 380 enfants.

Depuis l'annonce d'un cessez-le-feu par les groupes armés palestiniens à la fin du mois de juin 2003, on avait constaté une baisse considérable de la violence des deux côtés. Entre début juillet et le 19 août, six Israéliens et une quinzaine de Palestiniens avaient été tués. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>